



Roc'h al Labous, un lieu sauvage des monts d'Arrée

Erwan GLEMAREC, Gil JESTIN, Mich POULIQUEN,
Agnès LIEURADE, Jacques MAOUT, Philippe FOUILLET,
François de BEAULIEU et François SÉITÉ.

Roc'h al Labous est une nouvelle réserve associative de Bretagne Vivante. Une trentaine d'hectares de landes, bois, prairies et tourbières dans les monts d'Arrée, crête et vallée sur les rives du Mendy. L'association apporte sa contribution à une démarche de conservation de milieux naturels qui a débuté il y a une vingtaine d'années.



M. Pouliquen

La rivière du Mendy près de sa source, réserve de Roc'h al Labous.

Il existe une vallée, au cœur des monts d'Arrée, dans le Finistère, havre de paix pour la faune et la flore. Rêvé depuis des années par Gil Jestin et Mich Pouliquen, cet endroit abrite des tourbières, bois humides, arbres majestueux par leur taille

ou leur âge, bordant le Mendy, rivière qui y prend sa source. C'est un lieu de vie pour l'homme, qui y entretient prairies et landes, mais également un endroit reculé où la vie sauvage est libre de s'exprimer, et ceux qui l'accompagnent aussi.

En 2017, Gil Jestin et Mich Pouliquen sollicitent l'association Bretagne Vivante pour soustraire le site à la chasse, afin d'en faire une zone de quiétude, de favoriser le retour des grands herbivores. De plus, ils souhaitent connaître les enjeux naturalistes de la vallée et ses montagnes et obtenir des conseils sur la bonne gestion des milieux naturels pour la biodiversité. Une convention est signée, une réserve associative est née. Elle couvre 30 ha entre le Cloître-Saint-Thégonnec et Berrien. Elle porte le nom de Roc'h al Labous, point culminant du lieu.

Suite à un don, une parcelle de lande de 2 ha à proximité du village médiéval de Goenidou est rattachée à la réserve de Roc'h al Labous. Elle est fauchée tous les cinq ans par un paysan, Boris Prouff, pour qui l'usage et les bénéfices des landes n'ont plus de secret.

La vallée et ses habitants

Par Gil Jestin et Mich Pouliquen

Notre histoire avec la haute vallée du Mendy a commencé en 1981. À l'époque, avec des amis, en sortant de nos études, nous avons décidé de repenser notre mode de vie, conscients que cette société de consommation n'avait aucun avenir et qu'elle mettait en danger notre civilisation. Déjà en 1972, le rapport Meadows, édité par le Club de Rome (association internationale et non politique réunissant des scientifiques, des humanistes et des économistes) constatait les limites de la croissance dans un monde fini.

En venant pour la première fois sur ce lieu, nous avons découvert un espace à l'abandon, vierge de tout pesticide et de mécanisation, ce qui était et reste exceptionnel en Bretagne. À l'époque, la végétation était composée de landes, quelques bosquets de poiriers sauvages et quelques arbres dont certains remarquables (chênes, hêtres...). Dans un premier temps, nous avons loué des parcelles, où nous avons pu préparer notre voyage à travers la France en roulotte hippomobile. Ce voyage nous a permis de constater l'urgence de nous engager dans la défense de la biodiversité. Nous avons assisté à une transformation radicale des paysages, dévastés par le remembrement et le déploiement d'une

agriculture industrielle et avec la chimie qui l'accompagne. Après plusieurs années de nomadisme, nous avons pris conscience que, pour protéger la biodiversité et les ressources naturelles, donc en devenir responsables, il était nécessaire d'acheter des terres en indivision. Que devenir propriétaire ou plutôt gardiens d'un lieu permettait de le protéger et d'en faire un espace ressource pour demain.

En 1992, au retour de ce voyage, nous avons choisi de nous installer dans cette vallée, en achetant les cinq premiers hectares. Nous avons invité des amis à venir vivre avec nous pour qu'ensemble nous puissions y créer un lieu de sauvegarde de la flore et de quiétude pour la faune sauvage. L'association *Hanta Yo* a été créée. Elle a permis de rassembler des forces et des moyens financiers pour acquérir de nouvelles terres. Nous avons planté des milliers d'arbres. Peu à peu, le lieu s'est enrichi de nombreuses espèces d'oiseaux, elles-mêmes contribuant à la diversification de la forêt, tel le geai des chênes, notre planteur d'arbres préféré. Nous avons initié une dynamique vertueuse, la forêt devenant un refuge toujours plus riche pour la faune sauvage.

En 2000, l'un de nous deux acquiert un statut agricole pour s'engager dans les mesures agro-environnementales. Nous développons un élevage de chevaux afin d'entretenir les prairies naturelles et d'expérimenter le pâturage sous couvert boisé [1].

En 2003, une partie de nos terres est incluse dans un arrêté de protection de biotope (APB de la haute vallée du Mendy). Nous avons continué d'acheter des terres pour renforcer la protection du territoire. À ce jour, nous avons la responsabilité de 32 ha.

En 2017, nous adhérons à Bretagne Vivante, sur les conseils de François de Beaulieu, afin de créer une réserve associative. Nous avons travaillé conjointement avec Christian Hily, Erwan Glemarec et Agnès Lieurade pour rédiger une convention entre nous et l'association afin de faire naître la réserve de « Roc'h al Labous » (« le rocher de l'oiseau »). Nous souhaitons, avec une réserve associative de Bretagne Vivante, obtenir un soutien de l'association pour créer une réserve de chasse (interdiction de la chasse, sanctuaire



[1] Pâturage des sous-bois par les chevaux

pour la faune à des fins conservatoires). Cependant, nous nous sommes rendu compte que pratiquement toutes les réserves Bretagne Vivante étaient chassables. Pour nous, c'est une aberration, vu l'effondrement de la faune sauvage. Notre adhésion à Bretagne Vivante a permis toutefois d'appuyer une réflexion sur la chasse au sein du conseil d'administration de l'association. La chasse nous paraît incompatible avec la préservation de la faune. L'urgence de préserver les animaux, toujours plus traqués, et d'éviter le déversement de milliers de plombs nous ont conduit à mettre nos terres hors chasse (chasse gardée). Par ailleurs, cette coopération avec Bretagne Vivante a permis de lancer des inventaires réalisés par des naturalistes et d'être guidés dans nos choix de gestion.

En 2018, nous avons fait certifier l'ensemble de la vallée en agriculture biologique. Grâce à la plantation de milliers d'arbres et au pâturage, cette gestion menée depuis 27 ans a amené une diversification des milieux et un enrichissement des populations végétales et animales. Par exemple, nous avons constaté l'arrivée de nouvelles espèces d'oiseaux. En septembre 2018, le brame du cerf a résonné pour la première fois dans la vallée.

En 2019, nous créons l'*Association du Cercle de l'Oiseau* pour continuer à acheter des terres et à créer des événements en accord avec cet environnement, ainsi qu'expérimenter de nouvelles façons de vivre avec le Vivant.

Il est évident que 50 ans après le rapport Meadows, l'urgence nous incombe d'agir. Il devient nécessaire d'avoir une réflexion sur les notions de conservation, d'adaptation face aux changements globaux. Ainsi, quelles variétés d'arbres parviendront à résister au réchauffement climatique et à pousser dans ce climat incertain ? Quelles variétés devons-nous donc planter ? Dans cette vallée, nous souhaitons inclure des essences nourricières pour la faune, le bétail et l'humain. Par ailleurs, aujourd'hui, notre action s'oriente également vers l'expérimentation de l'agroforesterie et de la permaculture. Anticiper les menaces naturelles et humaines qui pourraient peser sur la réserve (diminution de la pluviométrie, tempêtes, exploitation toujours plus intense des terres agricoles environnantes...) participe également à guider nos décisions de gestion.

Il nous a toujours paru important que nos choix de vie soient en harmonie avec le monde sauvage. Dès notre installation, nous avons décidé d'utiliser des énergies renouvelables et de construire notre habitat avec les matériaux locaux et bruts (bois, terre, paille...). Cet espace est relativement protégé des ondes électromagnétiques artificielles et nous souhaitons que cela le reste.

Au-delà des notions de gestion et de protection, nous souhaitons participer à la beauté du monde et à la qualité des ressources. Ici, la présence de lichens rares indique un air pur. Nous buvons l'eau d'une source saine, vivante et

sauvage. Ce sont des richesses inestimables à nos yeux. Tout reste à faire, à imaginer et nous ne pouvons plus rester figés dans les postures du XX^e siècle.

Le partenariat avec Bretagne Vivante

Par Erwan Glemarec

Une convention a été signée entre les propriétaires et Bretagne Vivante au cours de l'été 2017. Elle a pour objet de préciser les conditions générales d'une collaboration entre les parties prenantes. Le souhait collectif est de créer un site expérimental pour l'observation de l'évolution des interactions faune et flore dans un ensemble d'habitats diversifiés (landes sur sols secs et humides, tourbières, cours d'eau, pelouses, prairies, bois...). Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes sont envisagées :

- réaliser un état initial de la biodiversité spécifique et fonctionnelle de la faune des vertébrés et invertébrés macroscopiques, de la flore et cartographier les habitats et les espèces associées ;
- suite à cet état initial, un suivi des populations-clés pourra être mis en œuvre pour décrire leur évolution dans un environnement peu ou pas perturbé par les activités humaines ;
- la présence contrôlée de quelques chevaux en liberté sur l'ensemble de la réserve sera maintenue pour simuler la pression naturelle de grands herbivores en complément des quelques grands herbivores sauvages de passage (ongulés) ;
- l'utilisation de l'espace par la faune pourra être étudiée, en parallèle au suivi de la dynamique de la végétation.

Les parcelles de landes et de prairies sont et resteront engagées en Mesures agro-environnementales : zéro fertilisation, pression de pâturage faible, pas de produits phytosanitaires. Ces mesures sont mises en place en collaboration avec le Parc naturel régional d'Armorique.

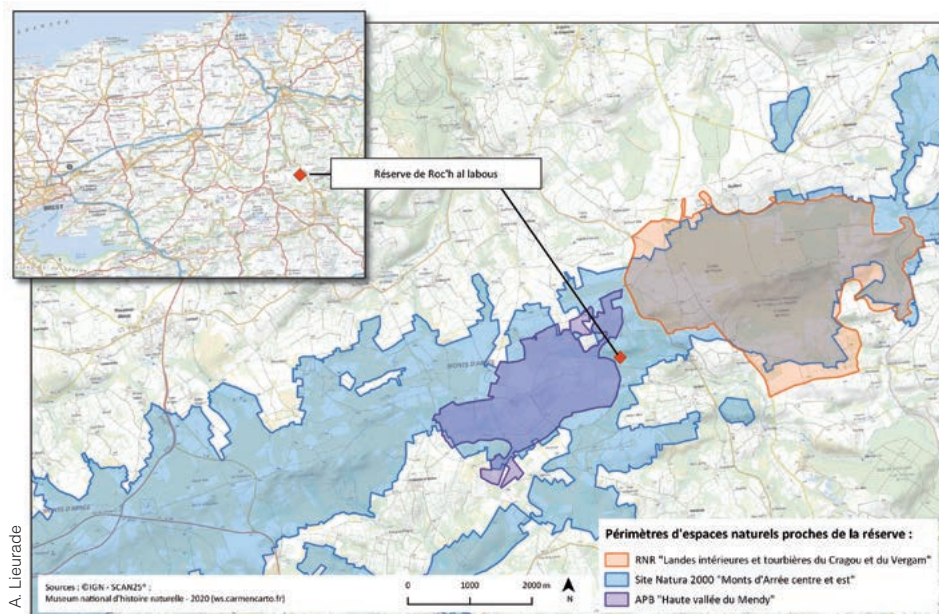
Comme évoqué plus loin dans cet article, la réserve de Roc'h al Labous est un lieu de vie propice aux échanges scientifiques, philosophiques et artistiques.

Les paysages et habitats naturels

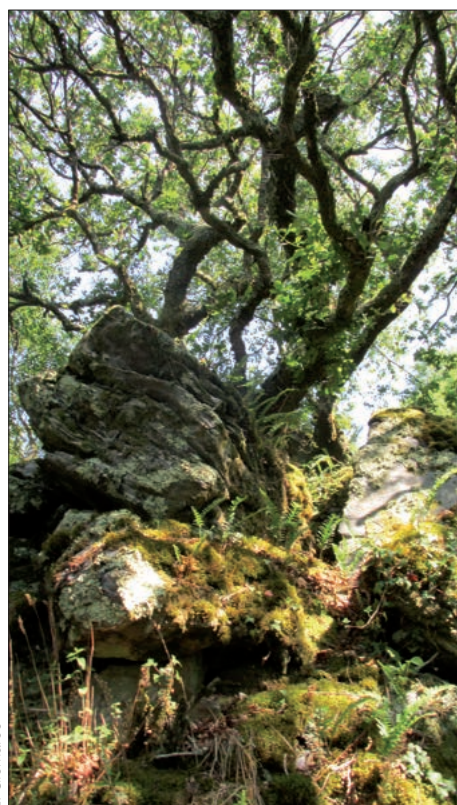
Par Erwan Glemarec

La réserve associative se situe sur et au croisement de grands ensembles paysagers et naturels reconnus : au sein de l'Arrêté de protection de biotope « Haute vallée du Mendy » (s'étendant sur plusieurs kilomètres vers l'ouest), à moins d'un kilomètre de la réserve naturelle régionale des « Landes intérieures et tourbières du Cragou et du Vergam », au sein du périmètre du site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » et de celui de la ZNIEFF « Roche Saint Barnabé - Haute vallée du Mendy » (n° 530020017). Elle est incluse dans l'inventaire des tourbières du Finistère et dans le site inscrit des monts d'Arrée. Roc'h al Labous contribue et fait partie des espaces préservés des sommets des monts d'Arrée [2].

Plusieurs milieux naturels sont identifiés comme des habitats naturels reconnus d'intérêt européen pour la faune et la flore. Il s'agit d'écosystèmes dont l'État a la charge de la conservation sur son territoire. C'est dans cet objectif que les sites Natura 2000 sont désignés, dans le cadre de la directive européenne Habitats-Faune-Flore. Sans en faire la liste exhaustive, retenons que la réserve abrite des habitats caractérisés par des cortèges de faune, de végétations spécialisées qui se cantonnent à des substrats acides et oligotrophes, c'est-à-dire avec une faible disponibilité des sols en matière organique et minérale. Les végétations observées vont de la pelouse rase et pionnière à la forêt, sur des sols secs à très humides : pelouses, prairies, landes, tourbières, bois bois marécageux. À noter que les landes humides et les tourbières sont définies comme des habitats prioritaires au niveau européen. Ces milieux naturels n'ont pas trouvé leur place dans l'évolution du système productif agricole. Soit transformés (drains, labour, chaux), soit abandonnés, ils sont en forte régression aujourd'hui. L'une des particularités du site est de posséder, sur le versant sud des crêtes, de très anciennes forêts de chênes pédonculés et de poiriers sauvages d'une grande valeur patrimoniale [3] [4].



[2] Localisation de la réserve de Roc'h al Labous parmi les différents espaces naturels reconnus. La localisation de la réserve est volontairement approximative.



[3] À gauche, vieux chênes pédonculés, parmi les rochers de crêtes.

[4] À droite, Roc'h al Labous et ses landes sèches, surplombant la vallée boisée bordée, en arrière-plan, par les landes humides et tourbières.



F. Séité

[5] **Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), petit rongeur roux orangé, quasi menacé de disparition en Bretagne.**

Sur le plan paysager, le site est bocager, de petits cours d'eau serpentent entre des milieux non perturbés par l'agriculture intensive environnante, offrant de nombreux corridors, permettant de présenter une forte potentialité pour la faune. La loutre d'Europe, l'escargot de Quimper ou encore le muscardin, dont des traces de repas ont été découvertes dans la réserve en 2019, y trouvent refuge [5].

Une flore discrète et protégée

Par Agnès Lieurade

À partir des années 1980 et surtout dans les années 1990-2000, la réserve et ses alentours, notamment la tourbière « Sud-Est Roche Saint Barnabé – Mendy » (référéncée dans l'inventaire des tourbières du Finistère réalisé par J. Durfort en 1994), ont fait l'objet de prospections importantes par des botanistes (J. Durfort et F. Séité en particulier). Ils y ont recherché les plantes rares des landes et des tourbières. C'est ainsi que plusieurs stations d'espèces particulièrement rares et menacées ont été découvertes sur la réserve ou dans ses environs immédiats, comme la spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), le lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*), la linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), la platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), ainsi que le très rare malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) et une bryophyte protégée : la sphaigne de La

Pylaie (*Sphagnum pylaesii*). Certaines de ces stations ont fait ensuite l'objet de suivis réguliers.

Au début des années 2000, l'intensité des prospections a diminué en raison d'une moindre disponibilité des botanistes. Depuis 2010, suite notamment à la rédaction d'un plan de conservation en faveur du malaxis des marais par le Conservatoire botanique national de Brest, des suivis et des recherches de stations anciennes sont menées. Avec la création de la réserve de Roc'h al Labous, une nouvelle dynamique de prospection a vu le jour à partir de 2017.

Depuis 1990, environ 200 espèces de plantes vasculaires ont été recensées sur et à proximité directe de la réserve (1/8^e de la flore finistérienne), parmi lesquelles 15 espèces à forte valeur patrimoniale.

Dans les landes et les tourbières, certaines de ces espèces présentent des enjeux forts de rareté mais aussi de menace à différentes échelles : la spiranthe d'été et la sphaigne de la Pylaie à l'échelle européenne ; le lycopode inondé, le malaxis des marais, l'orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) à l'échelle nationale ; la platanthère à deux feuilles à l'échelle régionale. Les célèbres rossolis carnivores, protégées, *Drosera intermedia* et *Drosera rotundifolia*, y sont recensées. Dans les landes sèches, la grande liliacée asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus arrondeau*) est présente. En sous-bois humide, le dryopteris atlantique (*Dryopteris aemula*) est une fougère des contrées très océaniques observée dans les chênaies-hêtraies à if et à houx [6].

Il est important de connaître et de suivre les effectifs de ces stations d'espèces à forte valeur patrimoniale, en particulier de celles présentant les enjeux les plus forts, car plusieurs types de menaces peuvent les affecter : fermeture du milieu, prédation, pollution ponctuelle, etc. Ce suivi permet également d'adapter la gestion.

Désormais, un autre phénomène accentue les sécheresses : le réchauffement climatique. Il constitue une menace directe pour certaines espèces comme le malaxis des marais ou la sphaigne de La Pylaie. De plus, l'abandon de certaines pratiques agro-pastorales traditionnelles, comme la fauche ou le pâturage très extensif des landes, favorise le développement d'une végétation dynamique naturelle, défavorable à cer-



[6] *Dryopteris aemula*, fougère hyper-atlantique, rare et protégée en France.

taines espèces dites « pionnières ». Les cortèges de tourbières sont de parfaits indicateurs des changements globaux.

Aujourd'hui, certaines de ces stations d'espèces rares, connues dans les années 1990, n'ont pas été retrouvées malgré les recherches récentes. Par ailleurs, en l'état actuel, des suivis ne peuvent être réalisés pour toutes les stations les plus vulnérables, du fait d'un manque de temps et de moyens.

Une poursuite de l'amélioration des connaissances de la flore et de la végétation de la réserve serait nécessaire, ainsi que la mise en place de suivis réguliers des espèces présentant les enjeux les plus forts. En parallèle, des travaux de gestion spécifique (fauche ou étrépage en lande ou tourbière par exemple) sont à poursuivre, ou à mettre en œuvre, pour favoriser des végétations basses et ouvertes et le développement de certaines espèces rares, en assurant des populations suffisamment viables pour résister aux aléas climatiques, pathologiques, etc.

Un exemple : le malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) [7] est une petite orchidée très discrète des tourbières. Extrêmement rare en Europe, elle ne subsiste plus en France que dans quelques rares stations, notamment dans les monts d'Arrée. Dans les années 1990, deux stations ont été découvertes sur le site de la réserve et de ses environs. L'une de ces stations a disparu au début des années 2000 ; la deuxième

s'est maintenue un peu plus longtemps et fait actuellement l'objet de mesures de gestion pour favoriser son retour : fauche et étrépage dans la tourbière. Malheureusement, jusqu'ici ces actions se sont révélées insuffisantes et la dernière observation de cette seconde station date de 2009. Un élan collectif autour de la



F. Sélité

[7] *Malaxis des marais* (*Hammarbya paludosa*) entouré de droseras, sur les bords du Mendy.

réserve de Roc'h al Labous impulsera peut-être les conditions favorables à son retour ?

Perspectives pour les lichens

Par François Séité

Les lichénologues sont rares et la diffusion des observations l'est également. Cet article est l'occasion de diffuser une liste courte de quelques lichens observés sur la réserve. Cette dernière offre à l'observateur aguerri des biotopes riches et variés, où poussent à la fois des lichens corticoles (qui poussent sur les écorces), saxicoles (qui poussent sur les rochers) et terricoles (qui poussent sur le sol), des espèces hygrophiles (qui aiment l'eau) et xérophiles (qui aiment la sécheresse), héliophiles (qui aiment le soleil) et sciaphiles (qui aiment l'ombre) ; par exemple : *Dermatocarpon luridum* et *Verrucaria hydrela* dans le lit caillouteux du Mendy ; *Degelia plumbea*, *Nephroma laevigatum*, *Pannaria rubiginosa*, *Sticta fuliginosa* et *S. limbata* dans les fonds de vallées humides ; divers *Cladonia* dans les landes et les tourbières ; *Teloschistes chrysophthalmus*, des *Cladonia*, des *Parmelia*, des usnées et tout un cortège d'espèces corticoles sur les versants nord et sud des crêtes boisées de feuillus (chênes, poiriers sauvages, houx...). D'autres espèces rares dans les monts d'Arrée sont observées sur la réserve : *Lasallia pustulata* et divers

Stereocaulon sur les versants sud ensoleillés des crêtes rocheuses ; *Sphaerophorus globosus* et *Platismatia glauca* sur les versants ombragés et humides ; *Tuckermanopsis chlorophylla* et *Bryoria fuscescens* sur les têtes de rochers bien éclairées et aérées.

La présence de lichens extrêmement sensibles à la pollution, tels que *Bryoria fuscescens*, *Sticta fuliginosa* et *S. limbata*, *Usnea articulata* [8], montre bien que l'air y est particulièrement pur. Le site constitue un « observatoire » de la qualité de l'air environnant. Cependant, des espèces remarquables, autrefois présentes, ont disparu. Ainsi, en 1945, Edouard Lebeurier avait prélevé à Roc'h al Labous, *Lobaria pulmonaria* [9] et *L. scrobiculata*. La protection du site par la création de la réserve permettra peut-être de préserver les espèces rares encore présentes.



F. Séité

[8] *Usnea articulata*, un lichen très sensible à la pollution, indicateur d'une bonne qualité de l'air.



F. Séité

[9] *Lobaria pulmonaria* extrait de l'herbier de E. Lebeurier.

Nicheurs et migrateurs à plumes

Par Jacques Maout

Si le secteur des landes des sources du Mendy est connu depuis longtemps par les ornithologues sous le nom du Labrous, les boisements adjacents situés au confluent des deux branches supérieures du cours d'eau ont été négligés par les observateurs. C'est à l'occasion de leur mise en réserve associative qu'un premier inventaire basé sur les IPA (indices ponctuels d'abondance) y a été effectué en mai-juin 2019, après la réalisation de deux relevés préliminaires par F. Seité et moi-même en juin-juillet 2018.

Sur le plan méthodologique, pour les relevés IPA, 9 points d'écoute séparés d'au moins 200 m ont été positionnés pour tenter de caractériser l'ensemble des milieux naturels présents. La surface couverte est d'environ 50 ha répartis dans un rectangle très approximatif de 1 km sur 0,5 km.

Les milieux inventoriés par points d'écoute sont les suivants : tourbière/lande humide, clairière autour de l'habitation, chênaie, prairie humide et bocage, lande haute à ajonc, lande humide/vallon boisé, saulaie marécageuse, lande enrésinée et crête rocheuse (partie boisée). Sur une trentaine d'hectares, 220 individus de 39 espèces ont été recensés lors des deux passages (125 au premier, 95 au second) : 160 dans les milieux boisés ou semi-boisés et 60 dans les landes périphériques. Quatre espèces supplémentaires ont été contactées hors protocole. Parmi une liste d'espèces plus ou moins répandues, il faut mettre en exergue la présence d'espèces à répartition irrégulière et à statut problématique tels que le bouvreuil pivoine, le bruant des roseaux, le bruant jaune, le busard Saint-Martin, la linotte mélodieuse, la locustelle tachetée, la mésange nonnette, les pipits des arbres et farlouse, ou encore le pouillot siffleur.

En ajoutant les données de 2018 et quelques observations en 2019, dix espèces viennent enrichir l'inventaire, notamment l'aigle botté, le busard cendré, le courlis cendré, la fauvette pitchou, le grand corbeau ou encore le pigeon

colombin. Le nombre d'espèces atteint un total respectable de 53.

Les caractéristiques du site (un secteur boisé d'arbres feuillus et relativement âgés, enchâssé de landes sèches, humides à tourbeuses) expliquent ces résultats plutôt élevés. Une grande diversité d'espèces est recensée, appartenant soit au cortège des oiseaux de landes et de milieux ouverts, soit au cortège des oiseaux forestiers (3/4 du nombre d'individus contactés). L'absence de relevé nocturne nous prive sans doute de quelques espèces supplémentaires, rapaces ou engoulevent d'Europe notamment. F. Seité confirme que la chouette effraie était nicheuse dans une cavité rocheuse de Roc'h Go dans les années 1990.

Retenons que le site accueille un cortège d'oiseaux communs, mais sa particularité est liée à la présence d'espèces dont l'état de conservation est jugé préoccupant par la liste rouge des oiseaux de Bretagne, comme le pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus* – espèce en danger) [10] qui apparaît à la quatrième place en termes d'abondance sur le site. Les



[10] Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*), espèce en danger en Bretagne.

boisements humides au sein des landes des monts d'Arrée constituent son habitat de prédilection en Bretagne et peut-être bientôt le dernier, compte tenu de la régression rapide de l'espèce.

Trois autres espèces vulnérables sont également présentes : le bouvreuil pivoine, le bruant des roseaux et le pipit farlouse, ainsi que deux espèces quasi menacées, le bruant jaune et la mésange nonnette.

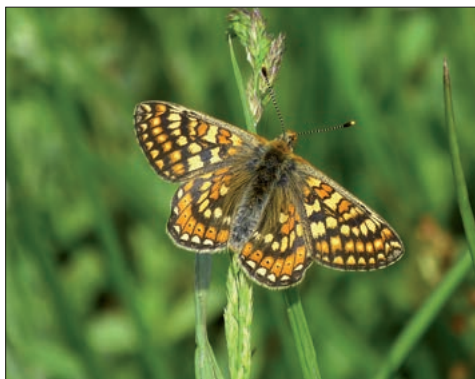
Les dénombrements protocolés de passereaux ont été peu pratiqués jusqu'à présent dans les monts d'Arrée et nous espérons que le travail initié en 2019 sera poursuivi, le nombre d'espèces à enjeu de conservation présentes sur la zone le justifiant pleinement.

Du côté des insectes : zoom sur le damier de la succise

Par Philippe Fouillet

Les premières observations entomologiques laissent présager une forte diversité, liée, comme pour les espèces précédentes, à une mosaïque d'habitats naturels en bon état de conservation, préservés de l'agriculture intensive. Les zones humides (tourbières), les pentes avec massifs rocheux ou les sous-bois riches en bois mort constituent un refuge pour de nombreuses espèces, libellules, orthoptères, fourmis, hémiptères, papillons ou coléoptères, par exemple le criquet verdelet, le petit collier argenté ou le minotaure. Dès aujourd'hui, le site se démarque par la présence d'un papillon rare et protégé, le damier de la succise [11] (*Euphydryas aurinia*). Les chenilles de cette espèce vivent en colonies (dans une toile communautaire) et se nourrissent de feuilles de succise des prés (*Succisa pratensis*). Cette plante est inféodée aux landes des sols frais à humides. Des colonies de chenilles ont été découvertes sur la réserve en 2019.

La population de damier de la succise de Roc'h al Labous est dans la continuité géographique des diverses petites populations présentes dans les landes du Cragou et d'autres, bien plus loin sur la commune de La Feuillée. Le damier de la succise effectue des déplacements assez réduits (quelques kilomètres au



[11] En haut, colonie de chenilles ; en bas, imago du damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

maximum). Les petites populations reproductrices peuvent donc être assez rapidement isolées si des habitats non favorables s'étendent entre elles. Le maintien des possibilités d'échanges d'individus entre des petites populations locales proches reste un élément important pour la conservation à long terme de l'espèce en permettant des recolonisations de sites. La petite population de la réserve de Roc'h al Labous constitue un de ces chaînons indispensables permettant probablement une liaison entre les populations du Cragou et celles présentes plus à l'ouest.

Le damier de la succise illustre ici la nécessité de disposer de plusieurs « réservoirs » de diversité biologique et de zones d'accueil pour la dissémination des espèces. Le réseau des réserves Bretagne Vivante y trouve ici tout son sens.

La (non) pratique de la chasse

Par Erwan Glemarec

La labellisation du site de Roc'h al La-bous comme réserve associative de Bretagne Vivante avait parmi ses objectifs initiaux le souhait d'y arrêter la pratique de la chasse dans la vallée. Malgré son interdiction, certains chasseurs continuent le tir de gibier sur les terrains, aujourd'hui en réserve. Malgré la demande aux services compétents, aucune intervention de police n'a permis d'arrêter ces pratiques. Les propriétaires et conservateurs ont donc sollicité l'association pour qu'elle appuie le classement en Réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) auprès des structures gérant la pratique de la chasse : fédération de chasse du Finistère, société de chasse du Cloître-Saint-Thégonnec et société de chasse de Berrien. Il s'agit de zones non chassables dont le classement est instruit par les services de la préfecture. Nous avons donc rencontré, entre 2018 et 2019, les responsables et salariés de ces structures afin de leur expliquer la démarche de préservation du site. Cependant, Bretagne Vivante, ses conservateurs et ses bénévoles, ne sont, aujourd'hui, pas en mesure d'aller au-delà d'une simple représentation. Le droit de chasse appartient au propriétaire et il est difficilement concevable de le rétrocéder à l'association pour qu'elle interdise sa pratique par la suite. Notre demande de classement en « réserve de chasse » auprès de la fédération de chasse du Finistère reste en suspens, sous le spectre notamment du risque de propagation de la fièvre porcine par les sangliers... Une solution possible, finalement choisie, est le classement en « chasse gardée ». Mais cela implique que le propriétaire souhaitant contrôler la pratique de la chasse, dans le cas présent l'interdire, s'engage à être en capacité de réguler une surabondance

de gibiers, cette dernière pouvant être évaluée en particulier par le constat de dégâts dans les cultures céréalières proches.

Pour le moment, la méthode employée pour interdire la chasse reste « bricolée » sans que la décision de non chasse soit clairement annoncée et soutenue publiquement, c'est-à-dire sans porter à connaissance du plus grand nombre de la présence d'un sanctuaire de faune dans la vallée. Les propriétaires et les conservateurs s'interrogent sur le rôle que pourrait apporter l'association dans les négociations auprès des organismes en charge des politiques de la chasse et du respect de sa réglementation. La chasse est-elle compatible avec la conservation de la faune sauvage sur les réserves promues par l'association ? Les réserves de Bretagne Vivante sont-elles des refuges pour la bécasse des bois, le cerf élaphe [12], le chevreuil, le blaireau, le renard, les corvidés... le Vivant dans son ensemble ?



F. Sétit



P. Boissel

[12] Les réserves Bretagne Vivante sont-elles toujours des lieux de quiétude pour la faune chassable ? En haut, bécasse des bois ; en bas, cerf élaphe.

Pourquoi, dans un premier temps, s'associer avec Bretagne Vivante et ne pas labelliser le site en réserve de vie sauvage par l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages) ? Le souhait était de ne pas entrer en conflit direct avec les sociétés de chasse, influentes politiquement et socialement au niveau local. Mais un tel classement reste envisageable si une pression de chasse, illégale, venait à compromettre le calme de la réserve. Aujourd'hui la chasse n'est pas pratiquée, sauf intrusion involontaire ou infraction de chasseurs. La limitation de la chasse porte déjà ses fruits, le cerf élaphe est de retour dans la quiétude de la vallée.

La fosse à loups de Roc'h al Labous

Par François de Beaulieu

On trouve au bord d'un des chemins qui traverse la réserve un petit bâtiment en ruines pris dans un talus et connu sous le nom de Toul Bleiz, c'est-à-dire « la fosse à loup ». Il comporte, du côté sud, une excavation en grande partie comblée, qui a pu constituer une fosse où piéger les loups [13].

Il est probable que, pendant des siècles, la fosse fut un moyen fort usité pour la destruction des loups. La fosse était recouverte d'un fragile toit de végétaux sur lequel était disposée une charogne appétissante. On en connaît cinq en plus ou moins bon état dans le Finistère. Trois sites sont bien repérés à Brasparts, Saint-Rivoal et Lopérec. La fosse du Cloître-Pleyben est, de loin, la plus remarquable. Elle est associée au vieux manoir de Kerdanet dont les bâtiments actuels ne datent que du XVIII^e siècle. La fosse est une sorte d'énorme puits en pierres sèches creusé dans le flanc de la colline, ce qui permettait un accès par une porte ménagée à la base. Elle mesure environ 5 mètres de diamètre et 4 mètres de hauteur. Une capture tardive de loup est signalée en 1902 au Menez-Hom (Dinéault ?) dans une fosse de 7 m de profondeur.

Dans le Finistère, on trouve un Toul Bleiz à Concarneau, un Toul ar Bleiz à Plouvien et à Querrien. En Haute Bretagne, il y a au moins cinq lieux nommés « Fosse au loup ».

La tradition orale recueillie à Berrien expliquait que le petit bâtiment avait été construit par un homme nommé Pierre Bris Coz (Pierre Bris l'Ancien) qui voulait défricher des landes situées à une certaine distance de son domicile et qui



F. de Beaulieu

[13] La surface habitable de la maison de Toul Bleiz ne dépasse pas 2,8 m².

avait construit une minuscule maison pour ne pas avoir à perdre de temps en déplacements. On peut parler de maison dans la mesure où il y avait une cheminée (avec une petite niche sur le côté) et de bons murs de 60 cm d'épaisseur avec des grosses dalles pour couverture (tout est en schiste local). Mais l'espace disponible (2,20 m × 1,30 m et 1,90 m de hauteur) ne permettait que d'y installer un couchage rustique et on peut dire que c'est l'une des plus petites maisons de Bretagne. La fosse à loup était destinée à se protéger, voire à bénéficier d'une prime.

On peut vérifier dans le recensement de 1866 que Pierre Bris Coz habitait Kernon, qu'il avait alors 32 ans, une femme et trois enfants. Le village de Kernon est situé à 2 km à peine de Toul Bleiz. Il y a alors encore une centaine de loups dans le Finistère.

Nous sommes à la recherche de grandes ardoises des monts d'Arrée pour réhabiliter la toiture de cette ancienne fosse, avis aux lecteurs...

L'homme et la vie sauvage

Par Erwan Glemarec

La nature est un lieu de vie, d'inspiration et de rencontre. Il est souhaité que la

réserve de Roc'h al Labous soit un site d'accueil des naturalistes, mais aussi d'artistes, d'auteurs et de participants à des événements ponctuels qui seraient organisés sur le site. Parce qu'il existe différentes perceptions de la nature, des éléments naturels et des paysages, nous souhaitons que la réserve s'associe et devienne moteur pour l'accueil de spectacles, d'expositions et de conférences. Dans ce sens, l'Association du Cercle de l'Oiseau organisera un ou des événements de petite influence, en partenariat avec d'autres structures, comme Bretagne Vivante. La diffusion de cet article est un appel à manifestation.

La capacité de l'homme, et probablement celle de nombreux animaux ou plantes à valoriser ce que lui offre la nature, le conduit à modifier son environnement : labour, potager, plantation d'arbres fruitiers, plantation de bois pour se chauffer ou construire. Dans la vallée de Roc'h al Labous des arbres ont été plantés récemment ou depuis longtemps, parmi lesquels certains peuvent revêtir un caractère invasif ou, selon un point de vue différent, un caractère voyageur et l'homme en est le vecteur. La réserve constitue un observatoire de pratiques qui bénéficie à la faune ou la flore associée, ou au contraire les contraint. C'est un lieu propice aux interactions homme-nature dans un contexte où prime le retour à une certaine naturalité [14].



Gil' Jestin.

[14] Maison « naturelle » et autonome en énergie, lieu de vie dans la vallée.

Et l'avenir...

Par Erwan Glemarec, Gil Jestin et Mich Pouliquen

Le projet de vie, d'expression, de conservation autour de Roc'h al Labous est multiple et le partenariat tissé avec Bretagne Vivante s'inscrit dans une démarche globale. L'investissement de l'association permet d'aider à la préservation du lieu, de dynamiser une veille naturaliste nécessaire à l'amélioration de la connaissance. Elle contribuera à la transmission (temps) et la continuité (espace) des espèces et des paysages. Mais c'est aussi l'occasion pour l'association de se positionner, se questionner sur l'homme et son environnement. Le lieu peut offrir à l'association un rôle d'observatoire (pour le pâturage par de grands herbivores, le retour du cerf élaphe, le boisement spontané des crêtes, l'évolution de plantations, les interactions entre vie alternative et nature commensale), de protection [vieux arbres, anciens vergers sauvages de poiriers, peut-être plusieurs fois centenaires (à dater !), fosse au loup], d'accueil et d'échanges (formations naturalistes, conférences, événements culturels et festifs). Ce partenariat, comme d'autres, permet à l'association de travailler son positionnement sur la chasse. Très récemment, nous relevions aussi, malgré toute la bonne volonté de l'association, la difficulté pour Bretagne Vivante de se positionner stratégiquement dans les contextes de préemption

par les sociétés d'aménagement foncier. La pression agricole reste forte, le lobby des chasses privées également, même dans les endroits reculés des monts d'Arrée où les droits de chasse à la bécasse se louent très cher. La liste des parcelles riveraines à enjeux sera soumise à l'association afin de solliciter un suivi des ventes auprès de la SAFER.

Pour conclure, nous souhaitons partager une citation de Paul Watson, cofondateur de Greenpeace et fondateur de Sea Shepherd : « Passion, courage, imaginaire, les trois vertus pour changer le monde ».

Afin de maintenir son rôle de préservation, la réserve n'est accessible que dans le cadre des animations organisées par Bretagne Vivante, pour tous renseignements vous pouvez contacter les auteurs de l'article ou l'antenne de Morlaix de l'association : morlaix@bretagne-vivante.org ■

Erwan GLEMAREC, conservateur bénévole et coordinateur de l'article, e.glemarec@gmail.com

Gil JESTIN et Mich POULIQUEN, propriétaires, Les croqueurs de pain, Toul ar Bleiz, 29960 Berrien

Agnès LIEURADE, conservatrice bénévole, a.lieurade@orange.fr

Jacques MAOUT, ornithologue, jacques.maout@wanadoo.fr

Philippe FOUILLET, entomologiste, philippe.fouillet.ph@gmail.com

François de BEAULIEU, historien du loup en Bretagne, francois.de-beaulieu@wanadoo.fr

François SÉITÉ, naturaliste et voisin, kergreis29@yahoo.fr
